**Assurance Santé pour les travailleurs du secteur informel en Côte d’Ivoire : Enseignements tirés de la mise en œuvre du MCMA**

Par

DOUA Ruphin, BAMBA Lassiné et BEYERA Isabelle

Mars 2018

**Résumé**

**Contexte et justification :** L’Organisation Mondiale de la Santé (OMS), dans son rapport sur la santé dans le monde 2010, a souligné le droit pour tous à un accès à des soins de santé de qualité. Portant, près de 70 à 90% des travailleurs du secteur informel restent encore hors de portée des régimes de Couverture Sanitaire existant dans les pays en développement et en particulier en Afrique. En Côte d’Ivoire, cette situation reste la principale préoccupation pour les travailleurs du secteur de l’artisanat, caractérisé par une forte informalité et précarité des activités. En effet, la quasi-totalité des artisans et leurs ménages ne bénéficient d’aucune protection contre le risque de maladie et sont exposés aux conséquences financières lourdes des paiements directs ; ce qui accroit leur vulnérabilité à la pauvreté. Face à cette situation, la Fondation AVSI-Côte d’Ivoire, en Collaboration avec la Chambre Nationale des Métiers de Côte d’Ivoire (CNMCI), a initié, dans le cadre de son Projet Intégré d’Appui à l’Autonomisation des Artisans de Côte d’Ivoire (PIAAA-CI), un Mécanisme de Couverture Maladie pour Artisans (MCMA).

**Objectif et Méthodologie**: Cette étude fait une évaluation du MCMA en vue de déterminer dans quelle mesure celui-ci a atteint ses objectifs. Il s’agit pour cette étude de capitaliser les leçons apprises en vue d’une mise à l’échelle dans le cadre de la CMU. L’étude s’appuie sur une approche d’évaluation notamment qualitative à visé compréhensive axée sur des entretiens semi-structurés et des focus group.

**Résultats et recommandations :** Les résultats montrent que, bien que, le MCMA constitue une réponse aux préoccupations liées à la prise en charge des soins de santé, il présente des signes qui pourraient entraver sa viabilité. Ces signes sont la résultante d’un certains nombres de facteurs qui fragilisent le MCMA ; et qui rendent compte des difficultés et contraintes qu’ont les acteurs en termes de son appropriation. À ces signes, s’ajoute une collaboration entre les différents acteurs institutionnels qui mérite d’être dynamisée davantage pour répondre efficacement aux difficultés et contraintes que connaît le MCMA sur le terrain. Nous recommandons de ce fait un fort engagement et implication de tous les acteurs institutionnels et des artisans principaux bénéficiaires. Il est nécessaire que ces principaux acteurs tirent les enseignements de sa mise en œuvre en vue d’une mise à l’échelle dans le cadre de la CMU. C’est à cette condition que la Côte d’Ivoire pourra véritablement avancer vers l’universalité de la couverture sanitaire.